

<http://www21.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article1539>



Document support de l'intervention des IA-IPR d'EPS auprès des coordonnateurs collège - 4, 5, 6 décembre 2017



- Ressources
Date de mise en ligne : jeudi 7 décembre 2017
- Formations institutionnelles

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Les sujets abordés par les IA IPR d'EPS lors de ces 3 journées :

Le PPCR

Le savoir-nager

L'accompagnement des collèges dans l'actualisation de leur projet pédagogique

La circulaire sur l'enseignement des APPN

La formation académique escalade

Depuis le premier septembre 2017, le PPCR s'applique à tous les fonctionnaires de la fonction publique.

Il a pour objectifs :

1. Une amélioration des carrières de tous

2. La revalorisation de la rémunération des personnels enseignants

3. De nouvelles modalités d'évaluation et d'accompagnement des enseignants.

4. La prise en compte de la valeur professionnelle et des conditions d'enseignement

vDécret n°2017-786 du 5 mai 2017 (modification du statut particulier des personnels enseignants et d'éducation)

vArrêté du 5 mai 2017 relatif à la mise en oeuvre des RDVC des personnels enseignants, d'éducation et psychologues scolaires (grilles d'évaluation)...[Lire la suite du document.](#)